

**NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CHSCT
SAUVEGARDE FORMATION SARL**

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 16 AVRIL 2018

Demande en vue du **renouvellement** d'une inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, conformément à l'article R. 4614-26 du Code du travail, présentée par la **SARL SAUVEGARDE FORMATION** sise 918, route de Guetteville à ANCRETTEVILLE SAINT-VICTOR (76760).

I - ORGANISME

SAUVEGARDE FORMATION SARL

N° Siret (du siège) : **453 312 472 00021**

N° d'organisme de formation (du siège) : **23760365576**

Code NAF : **8559A - formation continue d'adultes**

Adresse : **918, route de Guetteville
76760 ANCRETTEVILLE SAINT-VICTOR**

Gérant : M. Benoit ROBLET

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

La SARL SAUVEGARDE FORMATION fait suite à la création d'une activité indépendante de formation en matière de prévention des risques en 1998 par M. ROBLET. Ce dernier bénéficie d'une expérience certaine en qualité d'instructeur incendie, agent de sécurité en IGH, moniteur SST et plus récemment, en qualité d'IPRP notamment.

Quatre séquences pédagogiques sont prévues :

- formation initiale (entreprises de moins de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de moins de 300 salariés)
- formation initiale (entreprises de plus de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de plus de 300 salariés)

Ces programmes incluent des exercices pratiques (analyse d'accidents du travail, arbre des causes, étude de poste, etc.) prioritairement réalisés sur site.

Un support sous forme de clé USB est distribué aux participants. Les formations sont assurées au moyens d'outils modernes (multimédia, etc.)

SAUVEGARDE FORMATION souhaite agréer en tant que formateur M. Benoit ROBLET qui dispose d'un capital certain en termes de formation.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la volonté réelle de l'organisme d'adapter ses programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
- la compétence de son formateur.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** sur la présente demande d'inscription de la SARL SAUVEGARDE FORMATION sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que pour le formateur ci-après désigné : **M. Benoit ROBLET**

NOTE AU CREFOP

AGREMENT ORGANISME FORMATION CHSCT

M. Christophe CALLE

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 16 AVRIL 2018

Demande en vue d'une **inscription** sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, conformément à l'article R. 4614-26 du Code du travail, présentée par M. Christophe CALLE, demeurant 324 avenue Jean de la Varende à BOIS GUILLAUME (76230).

I - ORGANISME

Christophe CALLE
324 avenue Jean de la Varende
76230 BOIS GUILLAUME

Monsieur Christophe CALLE, dirigeant d'entreprise, ancien DRH, a fait l'essentiel de sa carrière au sein de la MATMUT et de la Mutualité française. Il appartient au réseau national CAPICONSULT.

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

Agé de 54 ans, M. CALLE bénéficie d'une expérience certaine en matière de relations sociales et de négociation. Il a par ailleurs été formateur en droit social au CESI de Rouen et auprès de l'Institut d'Etudes Supérieures de Normandie. Il est par ailleurs enregistré en qualité d'IPRP par la DIRECCTE de Normandie.

Quatre séquences pédagogiques sont prévues :

- formation initiale (entreprises de moins de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de moins de 300 salariés)
- formation initiale (entreprises de plus de 300 salariés)
- renouvellement (entreprises de plus de 300 salariés)

Ces programmes incluent des apports théoriques et des exercices pratiques (analyse d'accidents du travail, arbre des causes, étude de poste, etc.) réalisés sur site.

Un support sous forme de clé USB est distribué aux participants. Les formations sont assurées au moyen de films et d'exposés.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité du demandeur à structurer une offre de formation santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- sa volonté réelle d'adapter ses programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
- sa compétence.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** sur la présente demande d'inscription de **M. Christophe CALLE** sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

**NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
SAS ESPACE PROJET**

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE DU 16 AVRIL 2018

Demande en vue d'une inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel aux membres du comité social et économique, conformément à l'article R. 4614-26 du Code du travail, présentée par la **SAS ESPACE PROJET** sise 45, avenue Foch à LE HAVRE (76600).

I - ORGANISME

SAS ESPACE PROJET

N° Siret (du siège) : **452 155 278 00024**

N° d'organisme de formation (du siège) : **23 76 036 19 76**

Code NAF : **8559A - formation continue d'adultes**

Adresse : **45 avenue Foch
76600 LE HAVRE**

Président : **M. Michel LE BELLEGO**

II – PROGRAMMES ET FORMATEUR

La SAS ESPACE PROJET est un organisme de formation spécialisé dans l'enseignement des langues et la bureautique, principalement à destination des entreprises des services, des transports et de l'industrie chimique.

L'organisme souhaite se positionner sur la formation des membres du CSE par l'intermédiaire des 2 de ses formateurs, spécialisés dans le comptabilité/gestion pour l'un et les relations sociales pour l'autre.

Ces programmes incluent des apports théoriques (formation économique, lecture de documents comptables, étude de cas etc) réalisés sur site ou en salle de formation au sein de l'organisme.

Les formations sont assurées au moyens d'outils dédiés (ordinateurs, TV, ordinateurs portables, etc.)

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier présenté a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la volonté réelle de l'organisme d'adapter ses programmes aux attentes des participants et de l'administration ;
- la compétence des formateurs.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de la SAS ESPACE PROJET sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel du comité social et économique pour les formateurs ci-après désignés : **Pierre LAURENT** et **Yves COLOMBEL**.